

COMPTE-RENDU DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008 (20h30)**

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Etaient présents : M. Gérard CROZIER, Maire, M. Bernard VINCENT, Mmes Martine COTTE, Bernadette GOLIN, Catherine BESSON, MM. Denis CORNILLON, Christian SIRON, Bernard COMTE, Olivier MIGNEREY, Jacky COLLIGNON, Guy VIGLIOCCO, Albert PETIT, Jean-François DURAND, Mmes Jocelyne CASTON, Martine DEUS, Corinne RINGUENOIRE, Roselyne RASPAIL, MM. Christian BEHAGHEL, Jean-Michel CHAGNON.

Secrétaire de séance : Mme Corinne RINGUENOIRE.

Avant d'ouvrir la séance, M. Gilbert NINOUX, Maire, a exprimé avec émotion sa gratitude aux membres de son équipe et rappelé le plaisir qu'il a éprouvé à travailler avec chacun d'eux. Il félicite et encourage les membres de la nouvelle assemblée qui ont décidé de s'investir d'une charge de plus en plus exigeante, mais passionnante. Il remercie enfin tous les allelois qui lui ont fait confiance et qui lui ont témoigné leur soutien et leur sympathie. Riche de cette expérience, M. NINOUX achève son mandat fier d'avoir participé au développement du village.

M. Gilbert NINOUX a ensuite ouvert la séance. Après l'appel nominal, il a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer dans leurs fonctions les conseillers municipaux.

M. Albert PETIT, le doyen de l'assemblée, a eu l'honneur de se voir ensuite confier la présidence de la séance. Après un petit discours inaugural, celui-ci a fait procéder à l'élection du maire.

ELECTION DU MAIRE

M. Gérard CROZIER s'est porté candidat. Il a été élu à l'unanimité au premier tour.

Il a remercié les conseillers de lui confier les fonctions de Maire et rendu un chaleureux hommage au travail accompli par M. NINOUX, qui s'est investi sans compter dans la vie communale, depuis 1983 si l'on totalise les années passées aux postes de membre de la commission finances, d'adjoint au maire et de Maire. M. MIGNEREY, conseiller municipal, se joint à M. CROZIER pour remercier aussi les élus, en particulier M. André SILVESTRE, qui n'ont pas souhaité, pour des raisons personnelles, se représenter.

ELECTION DES ADJOINTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence du Maire nouvellement élu, à la détermination du nombre d'adjoints et à l'élection successive de chacun d'eux. La proposition de créer cinq postes d'adjoint a été approuvée à 18 voix et 1 abstention.

Le dépouillement des bulletins a donné les résultats suivants :

Premier adjoint : M. Jean-Michel CHAGNON
Deuxième adjoint : Mme Catherine BESSON
Troisième adjoint : M. Jean-François DURAND
Quatrième adjoint : Mme Jocelyne CASTON
Cinquième adjoint : M. Guy VIGLIOCCO

Les membres présents ont signés les procès-verbaux et la séance a été levée à 21h15.